

Saintes – 14 septembre 2016

Comité de pilotage PAPI



EPTB Charente

Institution interdépartementale pour l'aménagement
du fleuve Charente et de ses affluents



ORDRE DU JOUR

1. Avenant au PAPI Charente & Estuaire
2. Point d'avancement sur quelques actions
3. Elaboration des Stratégies Locales de Gestion des Risques d'Inondation (SLGRI)

Avenant au PAPI Charente & Estuaire

1 – AVENANT AU PAPI CHARENTE & ESTUAIRE

▪ Rappel du programme du projet d'avenant



1 – AVENANT AU PAPI CHARENTE & ESTUAIRE

■ Zoom axe 5

Action	Intitulé	Maître d'ouvrage	Montant	Plan de financement prévisionnel
V.M.5	REALISATION DE DIAGNOSTICS DE VULNERABILITE INDIVIDUELS DANS L'ESTUAIRE DE LA CHARENTE (HORS ROCHEFORT)	CARO	380 000 € TTC	50% Etat, 50% MOa
V.M.6a	FOURNITURE DE BATARDEAUX POUR LES BÂTIMENTS VULNERABLES A ROCHEFORT	Ville de Rochefort	960 000 € TTC	40% Etat, 20% Région, 10% CARO, 10% particuliers, 20% MOa
V.M.6b	MISE EN ŒUVRE DE TRAVAUX DE REDUCTION DE VULNERABILITE A L'INTERIEUR DES BÂTIMENTS VULNERABLES A ROCHEFORT	Particuliers	280 000 € TTC	40% Etat, 20% Région, 10% CARO, 10% Rochefort, 20% MOa
V.M.7	MISE EN ŒUVRE DES TRAVAUX DE REDUCTION DE VULNERABILITE DE LA STATION DE TRAITEMENT DES EAUX USEES DE ROCHEFORT	Ville de Rochefort	30 000 € HT	40% Etat, 20% Région, 20% CARO, 20% MOa
V.M.8a	FOURNITURE DE BATARDEAUX POUR LES BÂTIMENTS VULNERABLES DANS L'ESTUAIRE DE LA CHARENTE (HORS ROCHEFORT)	CARO	620 000 € TTC	40% Etat, 20% Région, 20 % particuliers (+commune ?), 20% MOa
V.M.8b	MISE EN ŒUVRE DE TRAVAUX DE REDUCTION DE VULNERABILITE A L'INTERIEUR DES BÂTIMENTS VULNERABLES DANS L'ESTUAIRE DE LA CHARENTE (HORS ROCHEFORT)	Particuliers	180 000 € TTC	40% Etat, 20% Région, 10% CARO, 30% MOa (+commune ?)
V.F.2.aug mentée	ETUDE TECHNIQUE DE MISE EN TRANSPARENCE DES VOIES EN REMBLAI DU LIT MAJEUR ENTRE SAINTES ET PORT-D'ENVAUX	EPTB Charente	+ 36 000 € TTC	50% Etat, 50% MOa (EPCI à solliciter)

1 – AVENANT AU PAPI CHARENTE & ESTUAIRE

▪ Zoom axe 7 maritime

Action	Intitulé	Maître d'ouvrage	Montant	Plan de financement prévisionnel
VII.M.5	CONFORTEMENT DES DIGUES DE 1er RANG SUR LES RIVES DROITE ET GAUCHE DE L'ESTUAIRE DE LA CHARENTE	CD17	15 080 000 € HT ACB > 0	40% Etat, 20% Région, 20% CARO, 20% MOa
VII.M.6	REALISATION D'UNE PROTECTION RAPPROCHEE DES ENJEUX A ROCHEFORT – SECTEUR QUAI LIBERATION	Ville de Rochefort	7 000 000 € HT ACB > 0	40% Etat, 20% Région, 20% CD17, 20% MOa
VII.M.7	REALISATION D'UNE PROTECTION RAPPROCHEE DES ENJEUX A ROCHEFORT – SECTEUR SUD-EST DE LA VILLE	CD17	3 080 000 € HT ACB > 0	40% Etat, 20% Région, 20% CARO, 20% MOa
VII.M.8	REALISATION D'UNE PROTECTION RAPPROCHEE DES ENJEUX A ROCHEFORT – SECTEUR OUEST ET SUD-OUEST DE LA VILLE	CD17	1 240 000 € HT ACB > 0	40% Etat, 20% Région, 20% CARO, 20% MOa
VII.M.9	REHAUSSEMENT ET PROLONGEMENT D'UNE PROTECTION RAPPROCHEE DES ENJEUX A TONNAY-CHARENTE	CD17	740 000 € HT ACB > 0	40% Etat, 20% Région, 20% CARO, 20% MOa
VII.M.10	REALISATION D'UNE PROTECTION RAPPROCHEE DES ENJEUX A VERGEROUX	CD17	895 000 € HT ACB < 0	40% Etat, 20% Région, 20% CARO, 20% MOa
VII.M.11	REALISATION D'UNE PROTECTION RAPPROCHEE DES ENJEUX A FOURAS-LES-BAINS – SECTEUR RUE EUGENE BARBARIN	CD17	295 000 € HT ACB < 0	40% Etat, 20% Région, 20% CARO, 20% MOa
VII.M.12	REALISATION D'UNE PROTECTION RAPPROCHEE DES ENJEUX A FOURAS-LES-BAINS – SECTEUR DE SOUMARD	CD17	435 000 € HT ACB < 0	40% Etat, 20% Région, 20% CARO, 20% MOa

1 – AVENANT AU PAPI CHARENTE & ESTUAIRE

▪ Zoom axe 7 fluvial

Action	Intitulé	Maître d'ouvrage	Montant	Plan de financement prévisionnel
VII.F.1	REALISATION D'UN OUVRAGE DE DECHARGE HYDRAULIQUE DANS LE LIT MAJEUR DE LA RIVIERE ANGUIENNE A ANGOULEME	Grand Angoulême	520 000 € HT	40% Etat, 60% MOa
VII.F.2	MISE EN ŒUVRE DES TRAVAUX DE DEVASEMENT DU FLEUVE CHARENTE ENTRE PORT-D'ENVAUX ET LE PONT DE L'A837 A SAINT-SAVINIEN-SUR-CHARENTE	CD17	7 000 000 € HT ACB > 0	40% Etat, 20% Région, 20% LIFE + EPCI, 20% MOa

1 – AVENANT AU PAPI CHARENTE & ESTUAIRE

■ Calendrier de labellisation

4 novembre 2015 : comité de pilotage validant le contenu de l'avenant PAPI

8 janvier 2016 : dépôt du dossier auprès de la Préfecture de la Charente-Maritime

3 juin 2016 : Commission Inondation de Bassin Adour-Garonne -> **avis favorable**

7 juillet 2016 : Commission Mixte Inondation -> **labellisation de l'avenant** (réserves, recommandations, rappels)

Travail sur l'avenant
à la convention -cadre

1 – AVENANT AU PAPI CHARENTE & ESTUAIRE

■ Avis de la CMI

Réserves

- Prolonger la durée avenir jusqu'en 2022
- Confirmer la participation financière de la Région
- Confirmer plan financement opération dévasement (collectivités)
- Optimiser les projets : protection quai Libération, réduction de vulnérabilité dans les secteurs protégés

Avant signature

Recommandations

- Solliciter la participation AEAG pour dévasement
- Prévoir dans la révision des PPR l'insertion de mesures obligatoires de réduction de vulnérabilité
- Etudier la possibilité de monter un PIG pour les mesures de réduction de vulnérabilité conduites par la collectivité
- Poursuivre la concertation

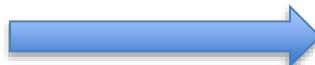
Rappels

Nécessité gouvernance SLGRI, phasage travaux avec objectif de non aggravation, ouvrages ne doivent pas ouvrir à l'urbanisation de nouvelles zones, convention MOa / futur gemapien, prise en compte enjeux environnementaux, respect obligation information préventive et PCS, suivi financier SAFPA

1 – AVENANT AU PAPI CHARENTE & ESTUAIRE

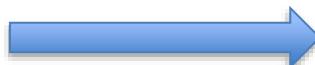
Réerves

- Prolonger la durée avenant jusqu'en 2022



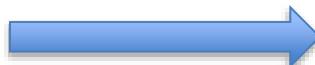
Allongement délai pour programmation plus réaliste : possible car avenant considéré comme nouveau PAPI. Ajustement échéanciers fiches-actions et enveloppes animation et communication sur nouvelle durée

- Confirmer la participation financière de la Région



Démarches spécifiques auprès de la Région engagées à partir de novembre 2015
Examen participation Région au PAPI en fonction de la nouvelle politique qui sera définie (courrier reçu le 1^{er} juillet 2016)

- Confirmer plan financement opération dévasement (collectivités)



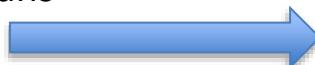
Plan de financement établi après dépôt dossier de candidature

- Optimiser les projets :

- protection quai Libération
- réduction de vulnérabilité dans les secteurs protégés



Objectif d'optimisation économique du projet : stabilisation des berges, nature des protections



Concerne le secteur de Rochefort : ajuster le quantitatif de protections individuelles au stade de la demande de subvention en fonction de l'évolution du tracé des protections collectives, des hypothèses de brèches...

1 – AVENANT AU PAPI CHARENTE & ESTUAIRE

Recommandations

- Solliciter la participation AEAG pour dévasement



Solliciter l'Agence avec l'appui de l'avis CMI : financement sur aspect biodiversité
Pas de pourcentage figé pour le FPRNM : ouvert au taux maximal de 40 % en fonction du retour AEAG

- Prévoir dans la révision des PPR l'insertion de mesures obligatoires de réduction de vulnérabilité



Condition nécessaire pour bénéficier du FPRNM pour les particuliers
A prévoir a minima dans les zones de protection individuelle du schéma estuaire
Quid des autres zones en protection collective à moyen terme : pas modélisée dans révision actuelle...

- Etudier la possibilité de monter un PIG pour les mesures de réduction de vulnérabilité conduites par la collectivité



Légitime l'intervention de la collectivité.
Formalise l'accompagnement technique, administratif et financier de la collectivité
Financements ANAH

- Poursuivre la concertation



Profession agricole, conchylicole, acteurs environnementaux, usagers, communes...

1 – AVENANT AU PAPI CHARENTE & ESTUAIRE

■ Avenant à la convention-cadre

- Transmission officielle à l'EPTB de l'avis CMI par le Préfet de Charente-Maritime

En cours

- Préparation du projet de convention par l'EPTB (articles, tableaux financiers)

En cours

- Echanges sur ce projet de convention avec les maîtres d'ouvrages et co-financeurs

Sept-oct

- Envoi du projet de convention à la Région pour solliciter un positionnement financier

Octobre

- Dès que plan de financement validé, envoi de la convention pour délibération des financeurs et autorisation signature

?

- Signature de l'avenant à la convention par l'ensemble des financeurs concernés

?

Information du « comité de concertation » (composition partenariale plus large) ?

?

Point d'avancement sur quelques actions

2 – POINT D’AVANCEMENT SUR QUELQUES ACTIONS

- **Repères d’inondations :**

- Repères de crues bassin Charente – EPTB Charente
- Repères de submersion estuaire – CARO
- Repères de crues bassin Boutonne – SYMBO
- Plateforme nationale sur les repères de crues

- **Projet de protection du quai Libération à Rochefort**

- **Travaux de protection à Port-des-Barques**

- **Projet de protection au Martrou à Echillais**

2 – POINT D'AVANCEMENT SUR QUELQUES ACTIONS

■ Repères de crues du bassin Charente – EPTB Charente

110 sites de repères historiques recensés

Validation du programme
Mai 2014

Levers topo et fabrication des repères
Sept-déc 2014

Pose des repères
Année 2015
+ quelques uns en 2016

Pose des panneaux
Fin 2015 - 2016

- 40 communes** depuis Civray (86) jusqu'à l'entrée de l'estuaire (17) ont signé une convention de pose de repères de crues
- Programme composé de **86 repères de crues** (déc. 1982, fév 1904, mars/avr 1962... sur Charente et affluents)
- 10 panneaux informatifs** dans les principales villes à enjeux

85 repères posés

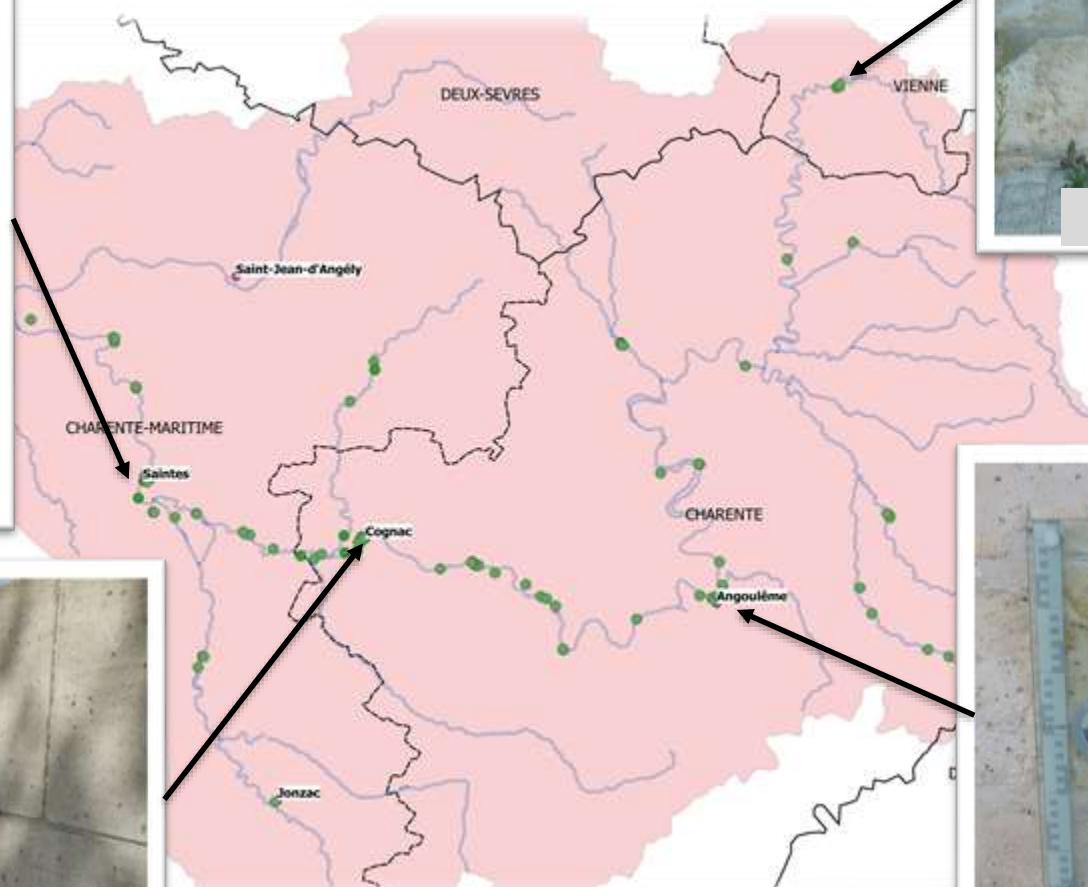
8 panneaux installés

2 – POINT D'AVANCEMENT SUR QUELQUES ACTIONS

■ Repères de crues du bassin Charente



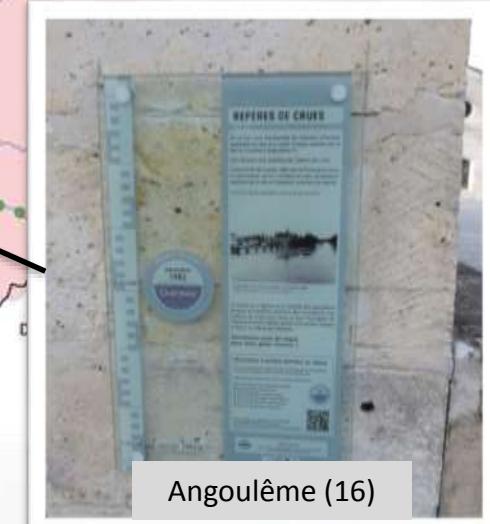
Saintes (17)



Cognac (16)

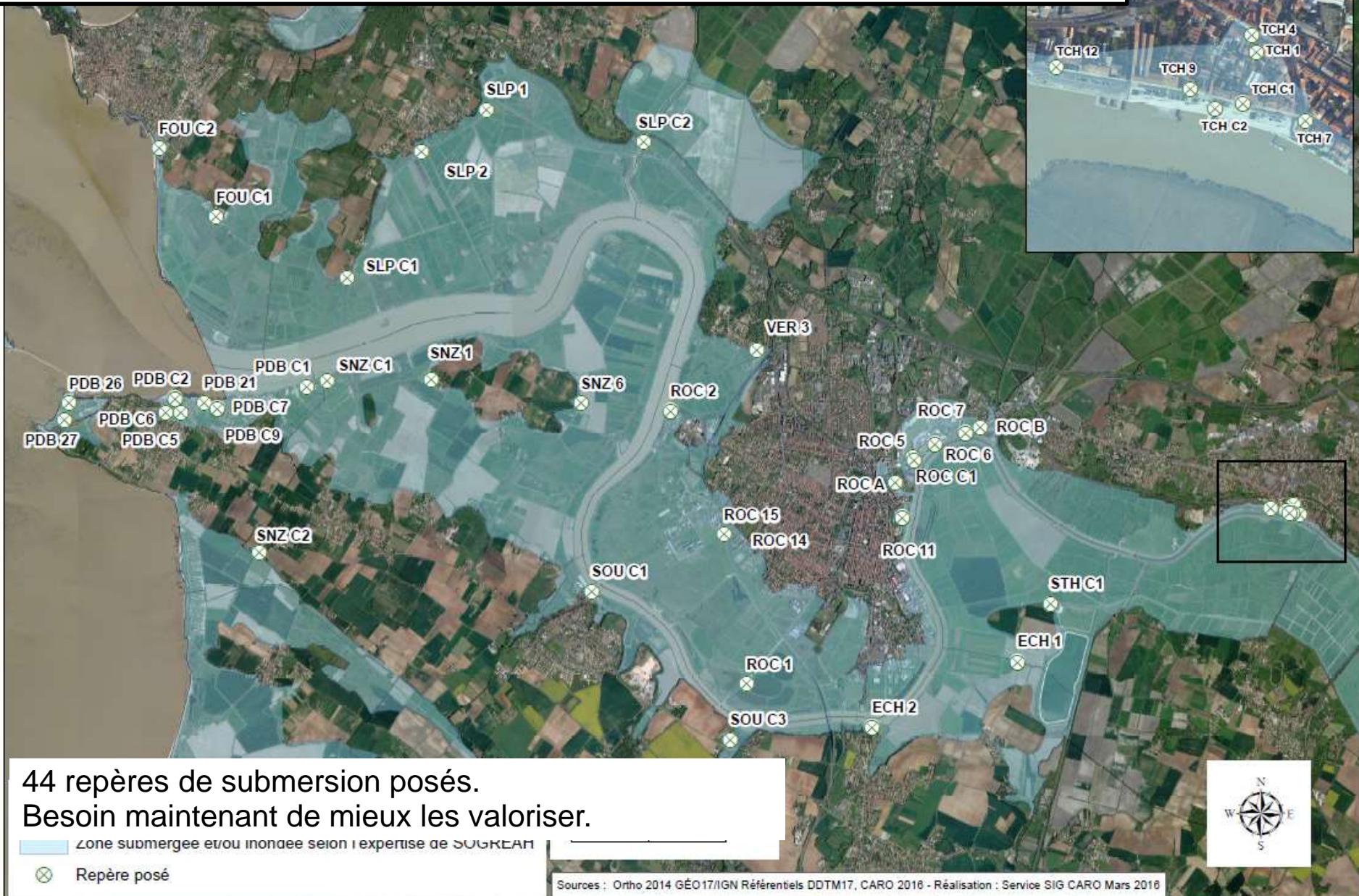


Civray (86)



Angoulême (16)

Repères de submersion Xynthia - CARO

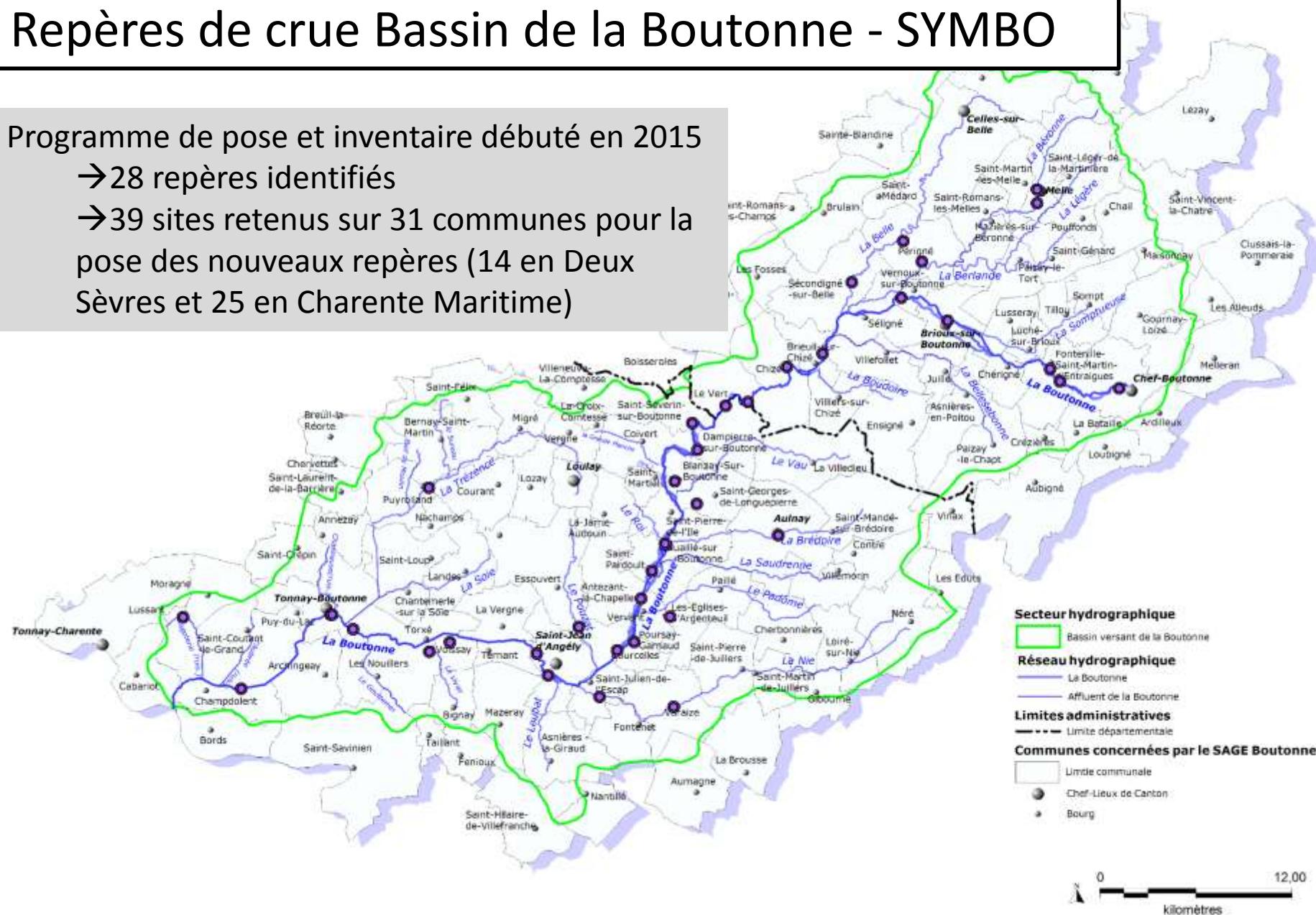


Repères de crue Bassin de la Boutonne - SYMBO

Programme de pose et inventaire débuté en 2015

→ 28 repères identifiés

→ 39 sites retenus sur 31 communes pour la pose des nouveaux repères (14 en Deux Sèvres et 25 en Charente Maritime)



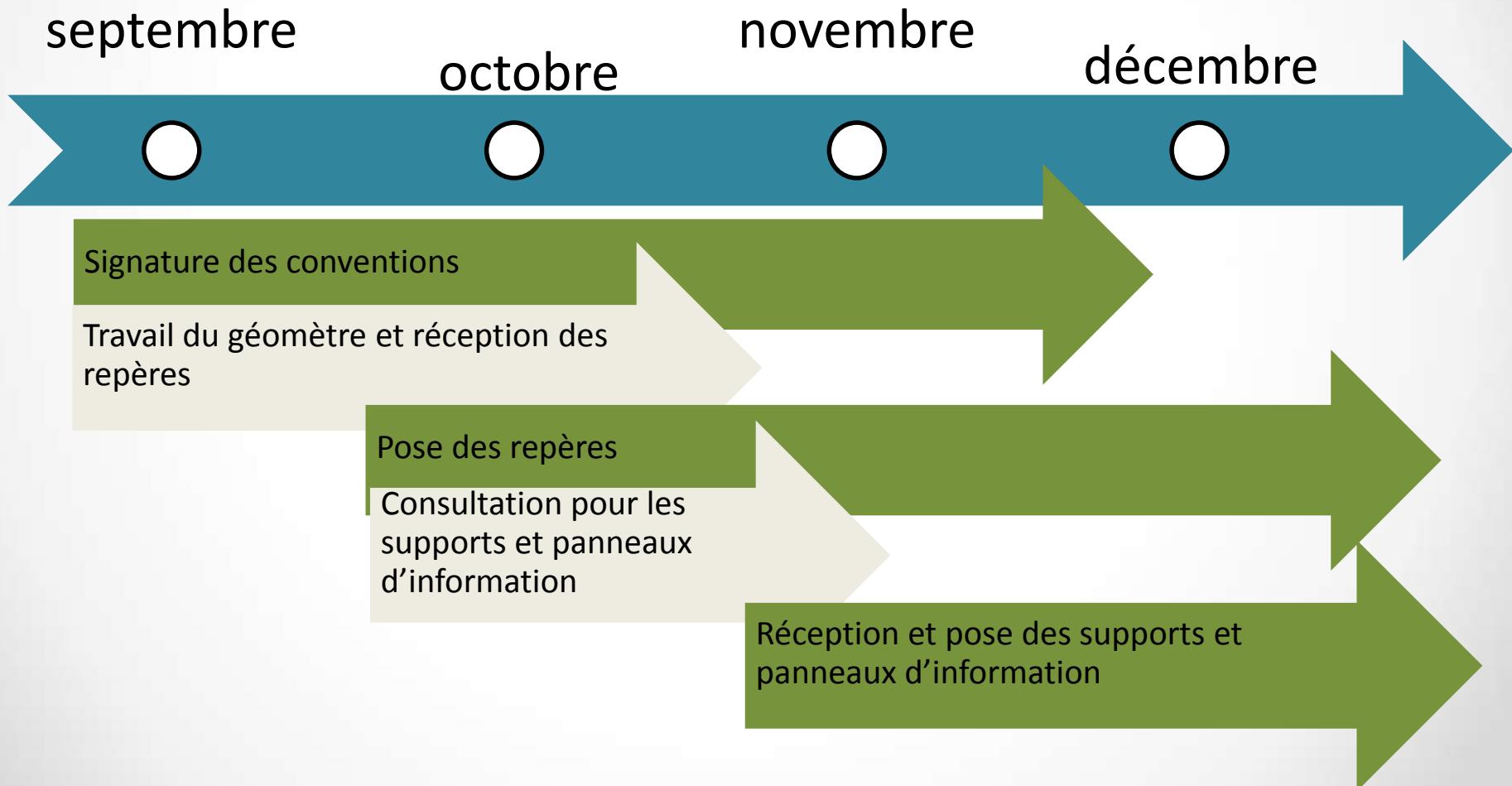
Prestations en cours

- Géomètre retenu : AFETI (Rochefort)
 - Mission en cours (début de la mission le 12/09/2016)
- Fabrication des repères : 3DI (Isère)
 - Commande de 45 repères (39 + 6 de rechange)
 - Les repères seront livrés au SYMBO la semaine du 26 septembre



Projet de panneaux d'information en complément

Calendrier



2 – POINT D'AVANCEMENT SUR QUELQUES ACTIONS

■ Plateforme nationale sur les repères de crues

- Recensement
- Géolocalisation
- Accès par carte ou par liste
- Tous types de repères
- Informations descriptives
- Contribution collaborative
- Fonction d'import en masse pour les recensements existants

Ouverture du site prévue à l'automne 2016

The screenshot displays the 'Façade de l'hôtel de ville' (Town Hall facade) with a red location pin. To the right is a detailed record card:

Facade de l'hôtel de ville
Validé par gestionnaire le Lundi, 7 Décembre 2015

Unité de gestion : Seine moyenâgeuse-Yonne-Loing
Commune : NOYERS
Hydrographie : La Seine
Date de mise à jour : 27/12/2015
Auteur / gestionnaire
Commentaires : A droite de la porte d'entrée.
Date dernière visite : Mercredi, 17 Juin 2009

GÉOLOCALISATION
Source de repérage : Contribution internet -
Expertise de géolocalisation : Valable
Coordonnées WGS84 : X: 3.992710 / Y: 47.095600
Coordonnées Lambert 93 : E: 714005.461967044 / Y: 671272.0361093

SUPPORT
Accès site : Oui
Etat site : Bon
Propriété site : Publique
Restauration nécessaire : Non

HYDROGRAPHIE
Rivière : La Seine

Informations descriptives d'un site, lieu géoréférencé auquel sont rattachés un ou plusieurs repères

Les repères de ce site

25 SEPTEMBRE 1866 21 JANVIER 1910 13 MAI 1856 1 DE REPÈRES

GENERAL
Site : Façade de l'hôtel de ville
Commune : NOYERS
Nature d'ancien : Le Saut
Altitude : 174.53 m
Date de mise à jour : 24/02/2015
Source de repérage : Contribution internet -

MARQUE
Nature du repère : Marque gravée
Visibilité : Oui
Fonctionnement : Bon
Date du repère : 21 Janvier 1910
Lieu du repère : Rue
Périmètre : Longot
Restauration nécessaire : Non
Maximum de l'érosion/débord : Oui

HIVELLEMENTS
Nivellement à PC : 17/08/2009

Méthode : Examen météorologique
Référence nivelleuse : Marque d'ordonnance
Système altimétrique : FGFG ITRF 1990 (système officiel)
Altitude de la référence : 174.53
Marque dans l'effluence aval d'un affluent : Non
Expertise du niveau ancien par l'eau : Valable

Action VII.M.6 Réalisation d'une protection rapprochée des enjeux à Rochefort Secteur quai Libération

Maîtrise d'ouvrage

- Ville de Rochefort

Montant de l'action

- 7 000 000 €

Enjeux principaux

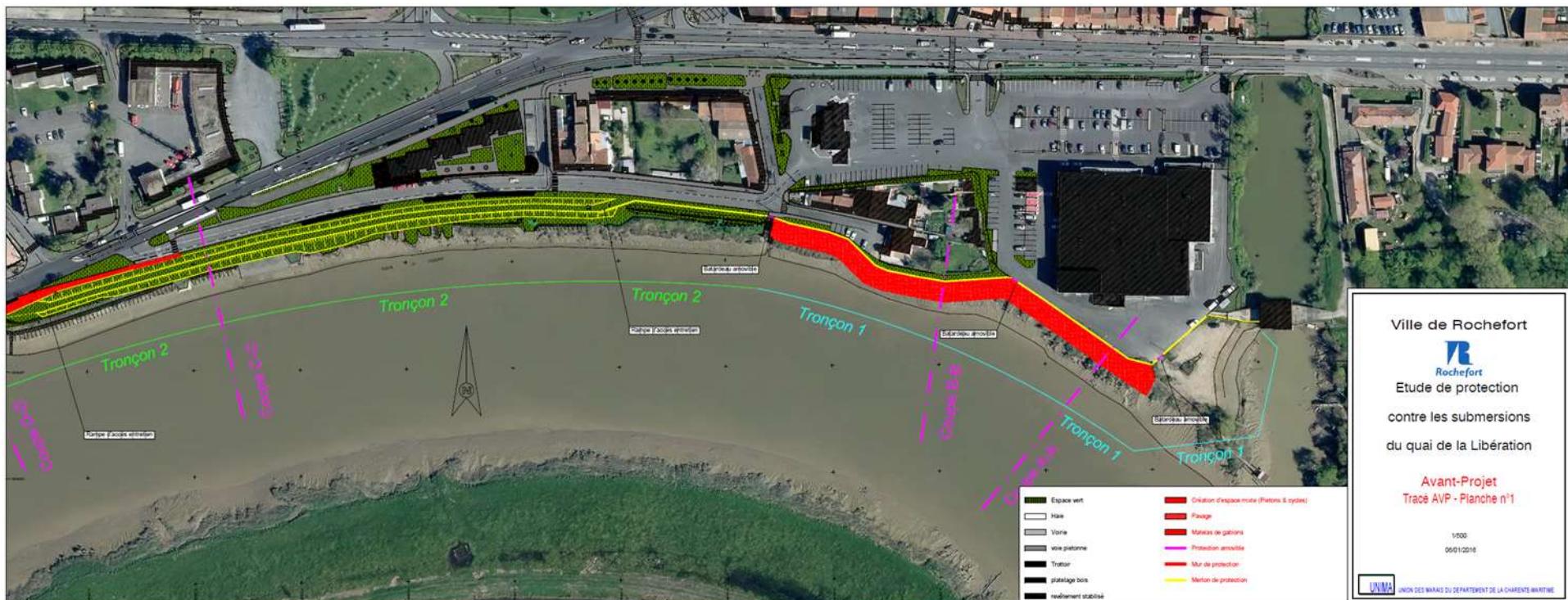
- 90 habitations
- 84 entreprises
- Zone portuaire de Rochefort



Action VII.M.6 Réalisation d'une protection rapprochée des enjeux à Rochefort Secteur quai Libération

Altitude : 4,70 m NGF

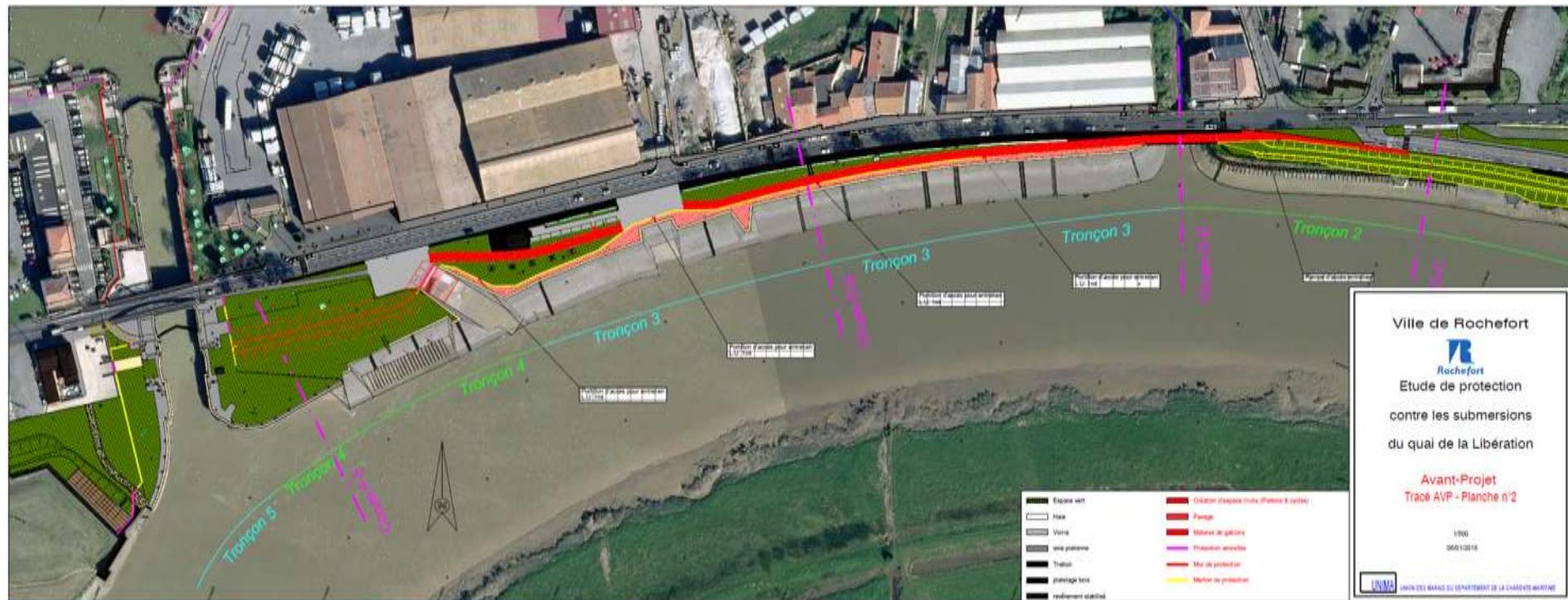
De la station de Pompage de Pont Rouge à la vieille forme de radoub du port



Action VII.M.6 Réalisation d'une protection rapprochée des enjeux à Rochefort Secteur quai Libération

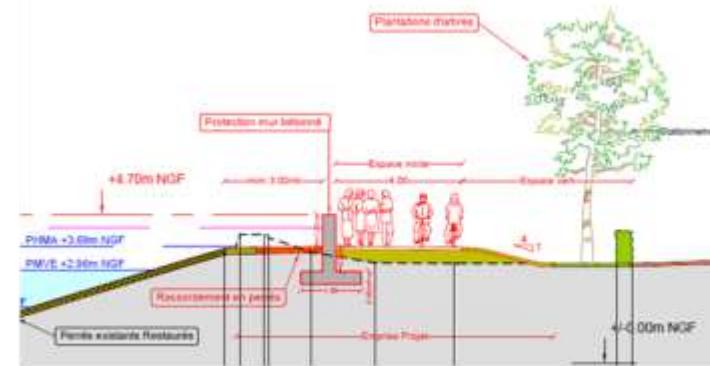
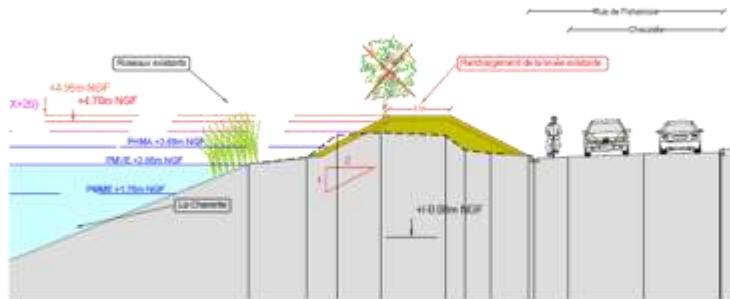
Altitude : 4,70 m NGF

De la station de Pompage de Pont Rouge à la vieille forme de radoub du port

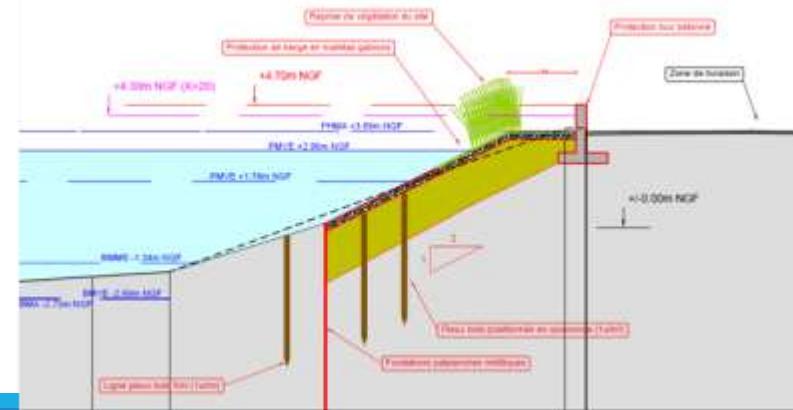


Action VII.M.6 Réalisation d'une protection rapprochée des enjeux à Rochefort Secteur quai Libération

Création de murets ou de talus selon l'emprise disponible



Réfection des perrés et soutènement des troncons les plus instables

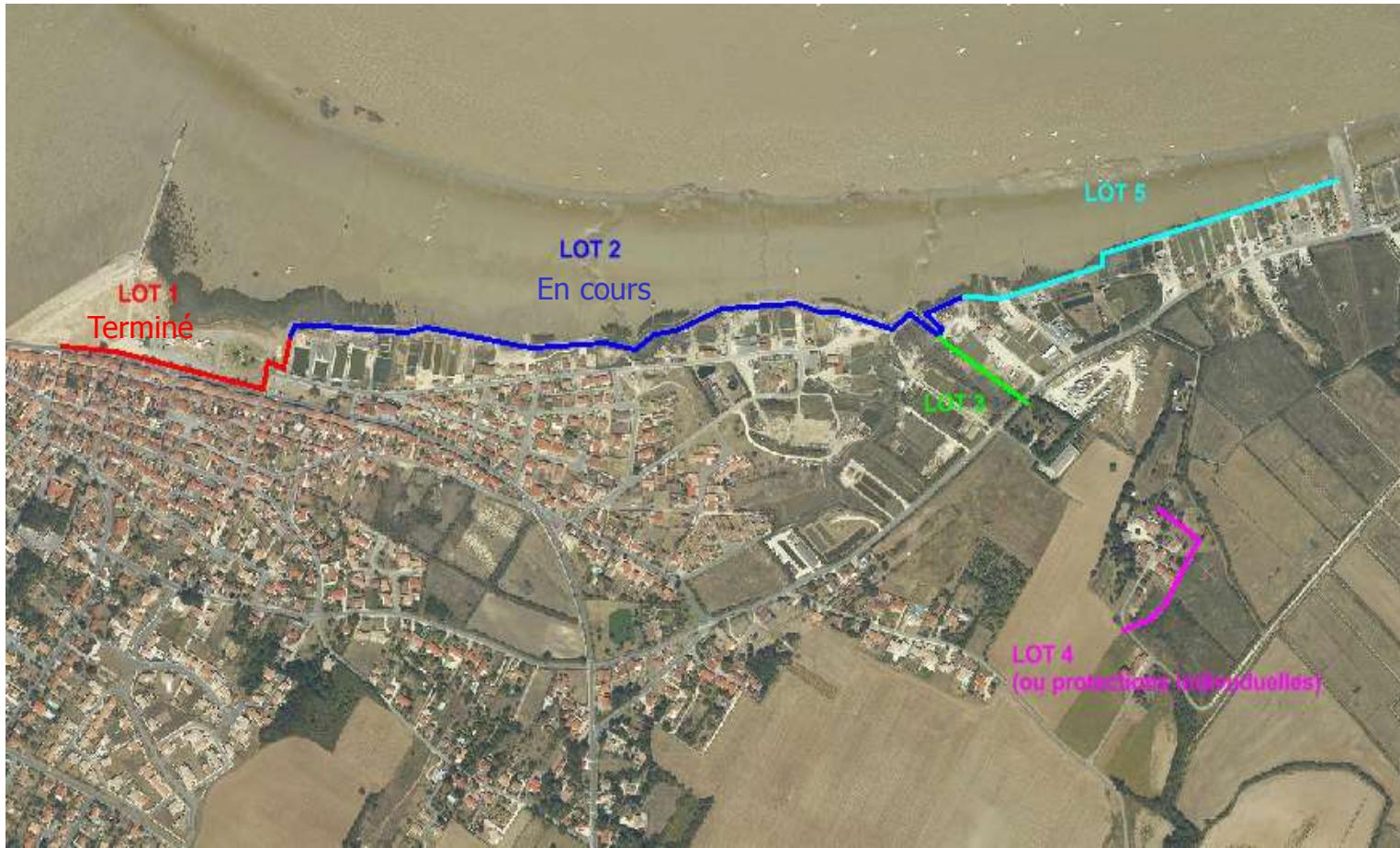




SOMMAIRE

- Rappel du projet
- Avancement des travaux – Centre Bourg et digue en Charente
- Avancement des études – Contre digue et Pierre Menue

Rappel du projet



Avancement des travaux – Centre Bourg

Durée des travaux :

- 4 mois

Démarrage des travaux :

- Janvier 2016

Coût : 187 375 HT (y compris avenant)



Février 2016



Juin 2016 – Mise en place du batardeau



Mars 2016

Démarrage des travaux – Digue en Charente

Durée des travaux :

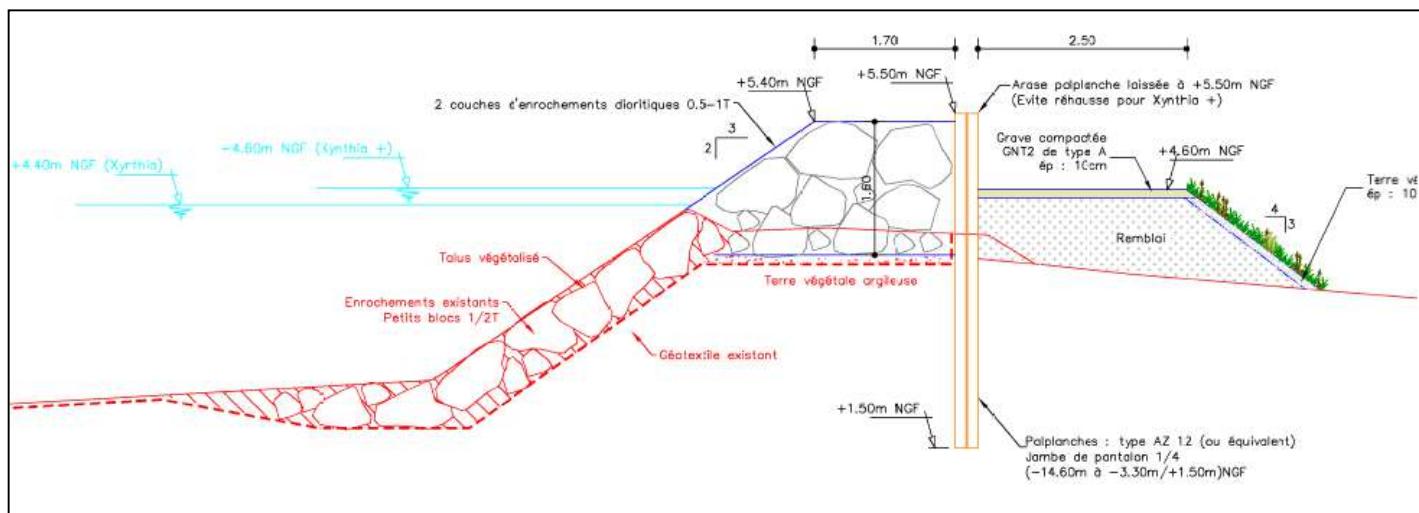
- 12 mois

Implantation des travaux

Démarrage des travaux :

- Septembre 2016

Coût : 880 000 € HT



Coupe de la digue - re haussement de l'ordre de 1 mètre

Avancement des études – Contre digue et Pierre Menue

Contre digue – Chemin de la grande échelle

- AVP terminé,
 - Proposition de deux scenarii d'aménagement (un tracé de base et un tracé alternatif)
 - Problématique de la présence d'une ligne HTA en limite de parcelle => nécessité de la localiser plus précisément pour optimiser le tracé
 - Franchissement de la voie utilisée par les ostréiculteurs : solution en batardeau ou de type dos d'âne
 - Estimation des travaux entre 223 000 et 245 000 € H.T. suivant la solution choisie pour la voirie



Scénario de base

Avancement des études – Contre digue et Pierre Menue

Proposition d'un tracé alternatif protégeant aussi le hameau

- Pas d'estimatif à ce stade

Scénario alternatif

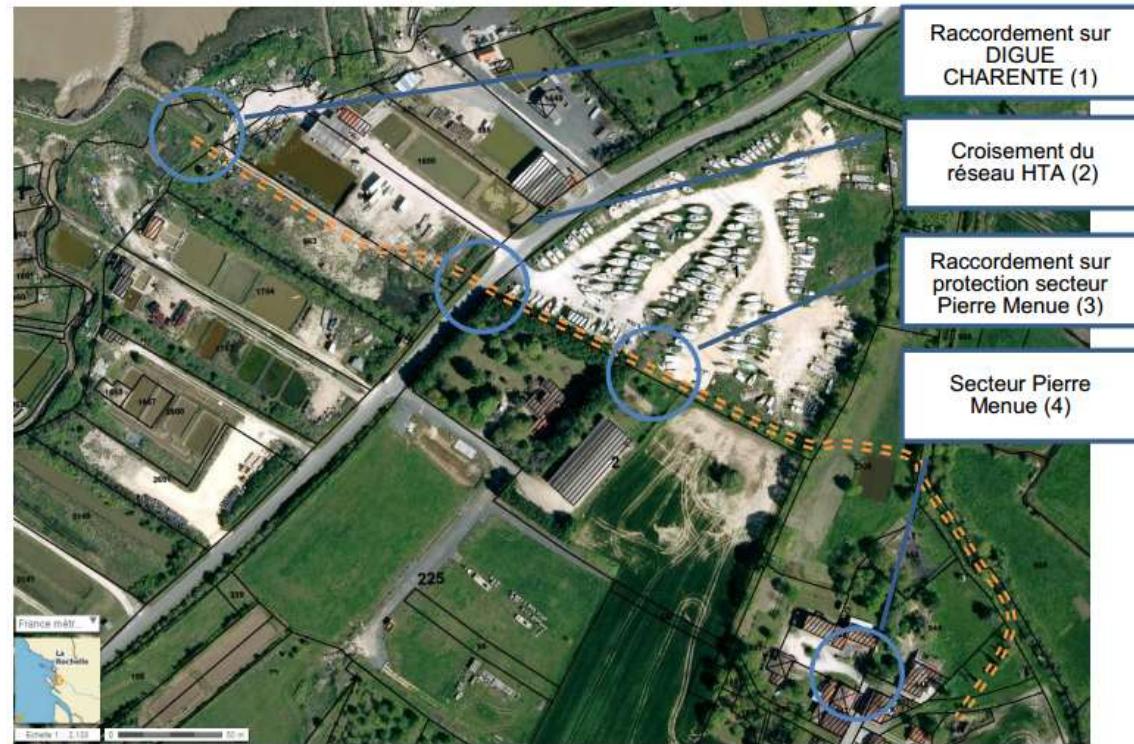


Fig. 18. Localisation de tracé alternatif

Avancement des études – Contre digue et Pierre Menue

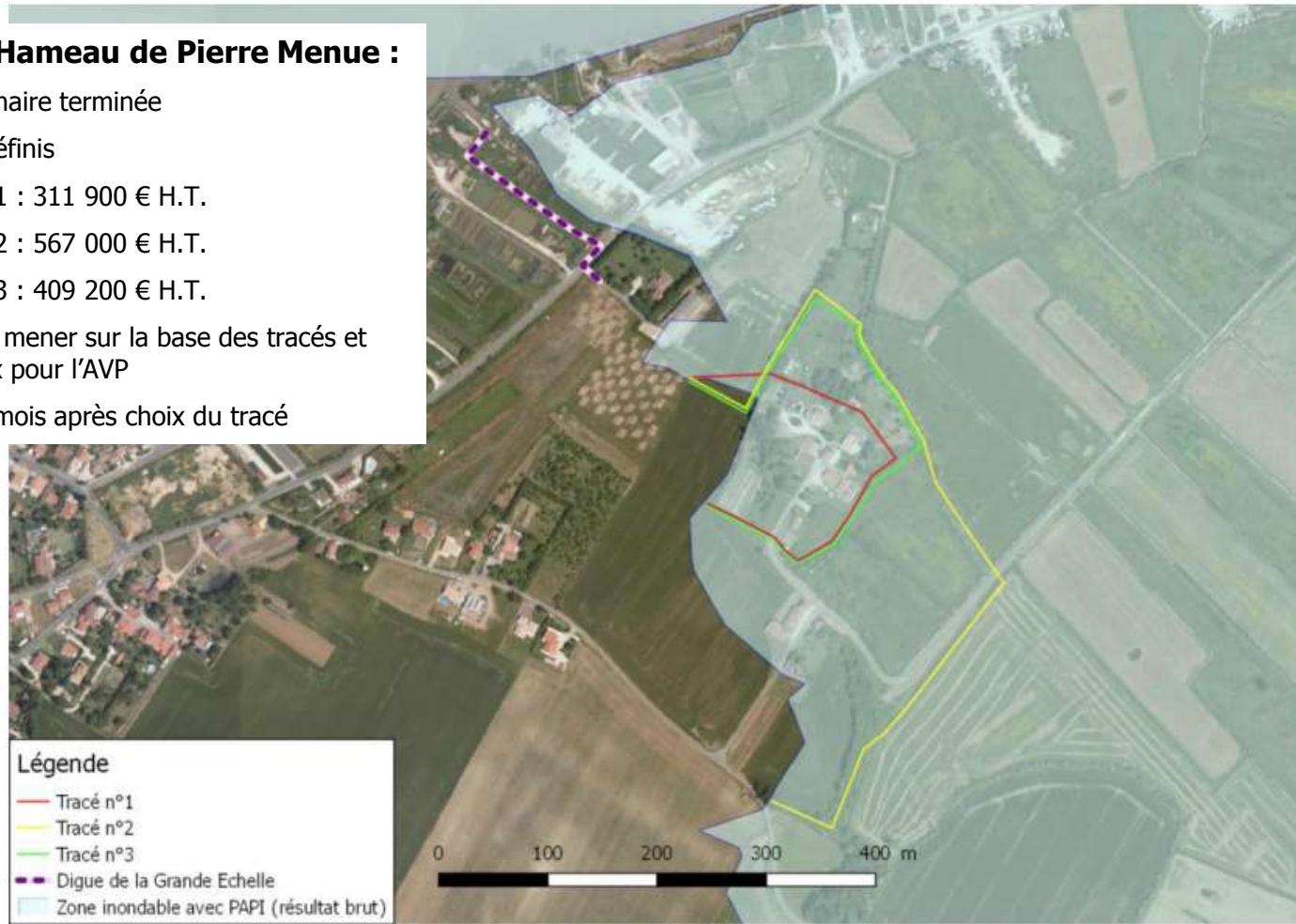
Contre digue – Chemin de la grande échelle :

- AVP terminé,
- PRO à lancer,
- Etudes réglementaires à lancer,
 - Cadrage préalable en attente de retour par les Services de l'Etat
 - dossier d'avant-projet,
 - dossier d'Incidences Loi sur l'eau,
 - dossier de présentation commission des sites,
 - dossier d'étude de dangers,
 - dossier d'enquête publique ou administrative,
 - dossier de demande de concession du DPM ou AOT,
 - dossier d'incidence faune flore habitat naturel,
 - dossier d'évaluation des incidences sur les sites Natura 2000.

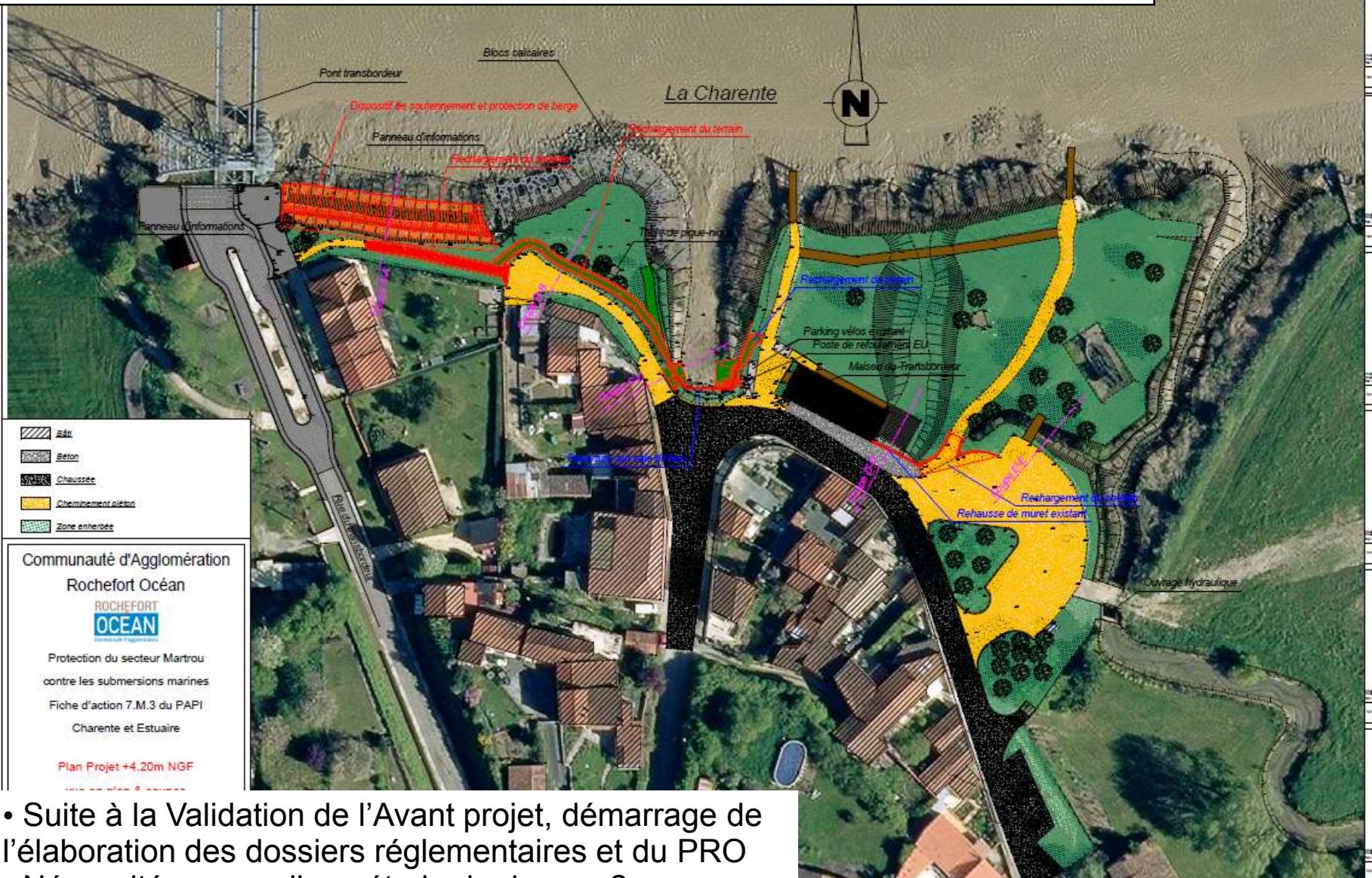
Avancement des études – Contre digue et Pierre Menue

Protection Hameau de Pierre Menue :

- Etude préliminaire terminée
- 3 tracés prédéfinis
 - Tracé 1 : 311 900 € H.T.
 - Tracé 2 : 567 000 € H.T.
 - Tracé 3 : 409 200 € H.T.
- Discussions à mener sur la base des tracés et définir un choix pour l'AVP
- AVP durée 2 mois après choix du tracé



Protection Martrou à Echillais - CARO



- Suite à la Validation de l'Avant projet, démarrage de l'élaboration des dossiers réglementaires et du PRO
- Nécessité ou pas d'une étude de danger ?

Elaboration des Stratégies Locales de Gestion des Risques d’Inondation (SLGRI)

3 – ELABORATION DES SLGRI

■ Directive Inondation de 2007 (transposition droit français en 2010)

- Objectif de réduction des conséquences négatives des inondations
- Opportunité de faire avancer la politique actuelle et de l'organiser

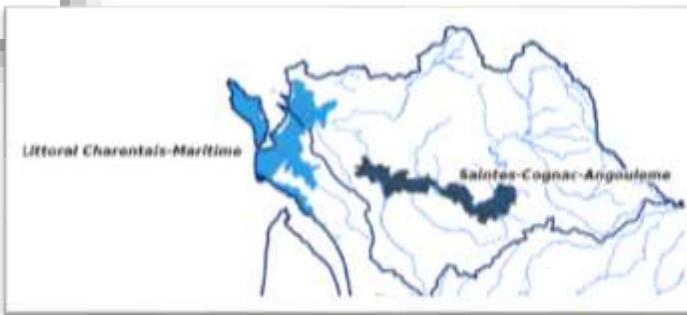


Stratégie Nationale de
Gestion des Risques
d’Inondation (SNGRI)
Oct 2014

(sécurité des personnes, coût des
dommages, retour à la normale)



Plan de Gestion des
Risques d’Inondation
(PGRI) Adour-Garonne
Déc 2015



SLGRI à l’échelle des
territoires prioritaires (18
TRI en Adour-Garonne)
Fin 2016 ?

Fin 2016 ?

3 – ELABORATION DES SLGRI

- **SLGRI littoral charentais-maritime**

- 22 mai 2015 et 9 juin 2015 : réunions de présentation de la Directive et de ses déclinaisons locales à l'attention des porteurs de PAPI et des porteurs de SCoT
- 19 octobre 2015 : comité de pilotage restreint



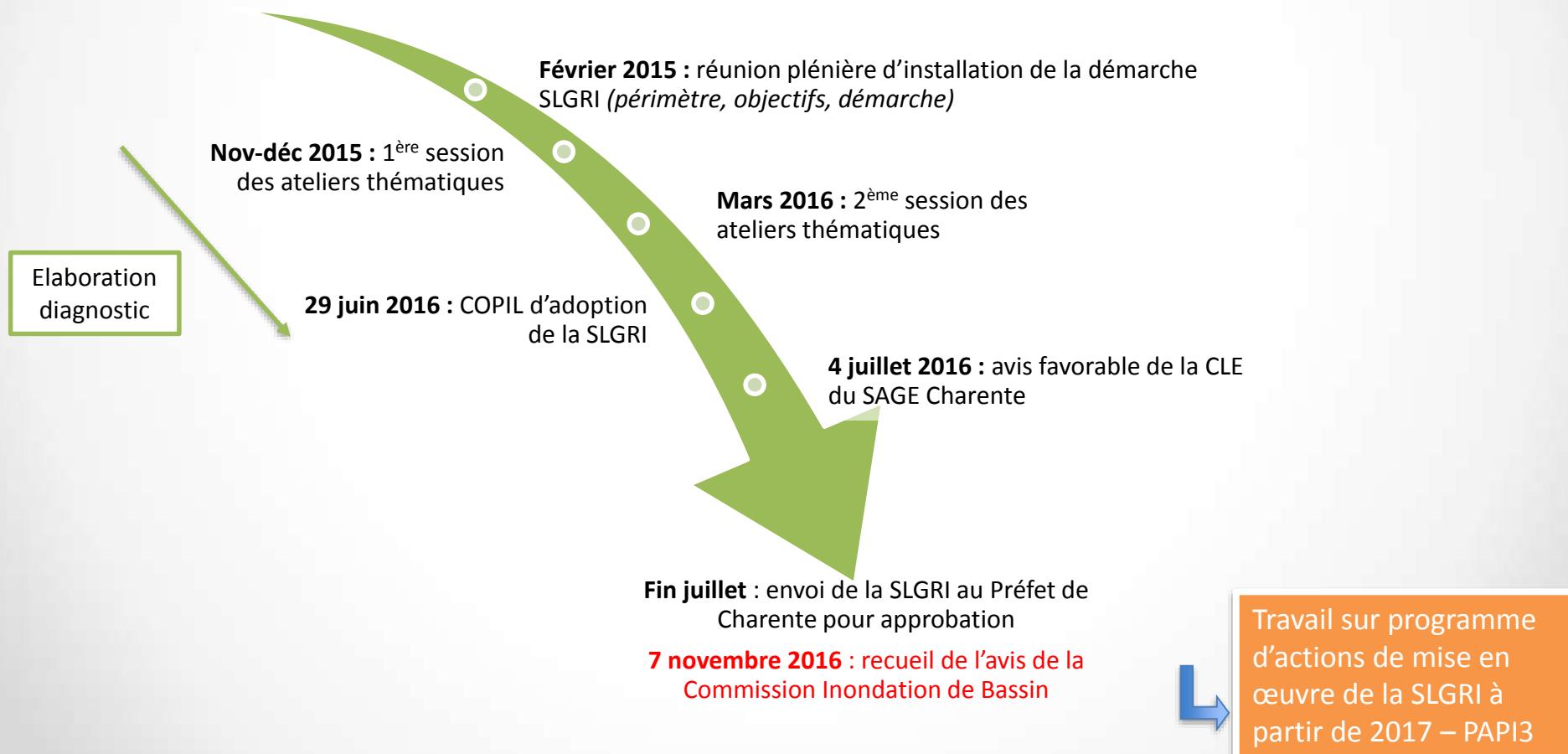
- Réalisation d'un diagnostic territorial par la DDTM17 -> prestation confiée au CEREMA
- Restitution du diagnostic en septembre 2016

3 – ELABORATION DES SLGRI

▪ SLGRI Saintes-Cognac-Angoulême

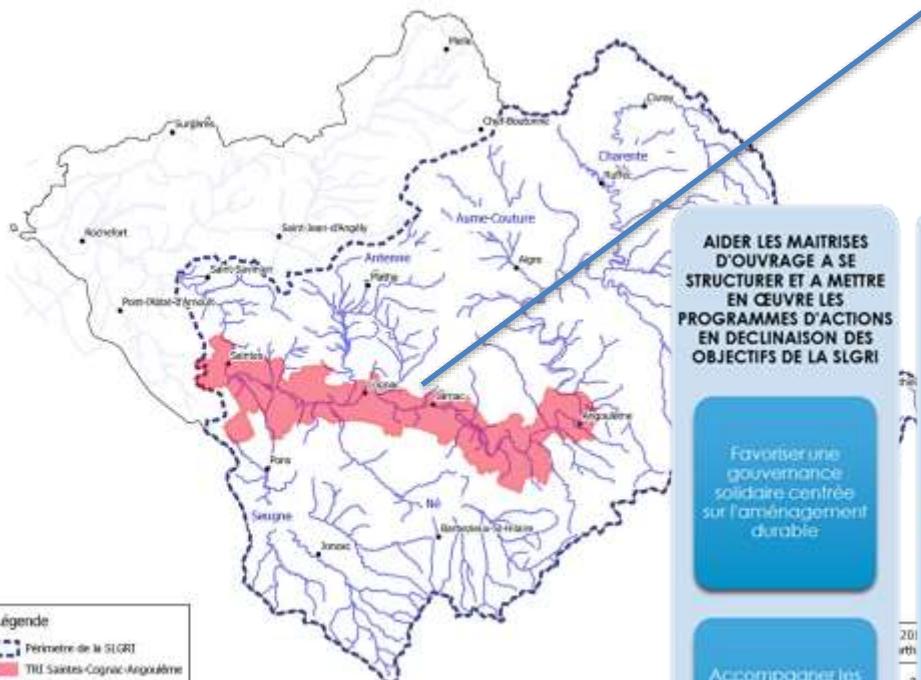
Délibération du 23/12/2013 de l'EPTB Charente : engagement portage SLGRI

Août 2014 : arrêté définissant l'organisation de la SLGRI (*co-pilotage, PP, copil*)



3 – ELABORATION DES SLGRI

■ SLGRI Saintes-Cognac-Angoulême



Niveau d'aléa	Population en zone inondable	Emplois en zone inondable
Fréquent (Q20 ans)	3 100 personnes	3 000 emplois
Moyen (Q100 ans)	7 100 personnes	4 100 emplois
Exceptionnel (Q 1000 ans)	11 300 personnes	8 000 emplois

AIDER LES MAITRIES D'OUVRAGE A SE STRUCTURER ET A METTRE EN OEUVRE LES PROGRAMMES D'ACTIONS EN DECLINAISON DES OBJECTIFS DE LA SLGRI

Favoriser une gouvernance solidaire centrée sur l'aménagement durable

Accompagner les maitres d'ouvrages sur les projets d'aménagement de bassin versant

AMELIORER LA CONNAISSANCE ET LA CULTURE DU RISQUE INONDATION EN MOBILISANT TOUS LES ACTEURS CONCERNÉS

Approfondir la connaissance des zones à risque

Sensibiliser les acteurs du territoire au risque inondation

Préparer les acteurs du territoire à anticiper les inondations

AMELIORER LA PRÉPARATION ET LA GESTION DE CRISE ET RACCOURIR LE DELAI DE RETOUR À LA NORMALE DES TERRITOIRES SINISTRES

Améliorer la chaîne de prévision et d'alerte

Favoriser l'efficacité opérationnelle des dispositifs collectifs de gestion de crise

Développer et perfectionner les plans d'organisation internes

AMENAGER DURABLEMENT LE TERRITOIRE PAR UNE MEILLEURE PRISE EN COMPTE DU RISQUE INONDATION DANS LE BUT DE REDUIRE SA VULNERABILITÉ

Planifier l'aménagement du territoire en améliorant la prise en compte du risque d'inondation

Développer la réduction de vulnérabilité opérationnelle

Gérer les ruisselements aux aménagements du territoire

GERER LES CAPACITÉS D'ÉCOULEMENT, RESTAURER LES ZONES D'EXPANSION DES CRUES ET METTRE EN ŒUVRE LES PRINCIPES DE RALENTISSEMENT DYNAMIQUE DES ECOULEMENTS

Préserver et reconquérir les zones d'expansion des crues

Gérer les capacités d'écoulement en lit mineur et en lit majeur

Promouvoir le ralentissement des écoulements sur le bassin versant

Dispositions détaillées dans la SLGRI